

PROJET EDUCATIF

1/ La commune de Saint Chamond

Actuellement, celui-ci est géré par la municipalité de Saint Chamond le temps d'une durée indéterminée.

2/ Le quartier de Fonsala



Le Centre Social est implanté sur la plus grande place du quartier de Fonsala (place île de France), lieu de passage et de vie du quartier.

Il propose différents services et différents secteurs d'activités en direction des enfants et des adultes.

Le Centre Social prône des valeurs :

- De mixité
- De dignité humaine
- De démocratie
- De solidarité
- De laïcité
- De bien-être

Afin de mettre en avant ses valeurs, le Centre Social s'est fixé pour objectifs :

- Développer du lien avec les habitants du quartier
- Promouvoir une participation des habitants et des associations dans la vie du Centre Social
- Développer le conseil de maison (instance de concertation) vecteur d'une citoyenneté active par la participation des usagers, bénévoles, habitants du quartier ... afin de favoriser et d'accompagner les initiatives des habitants
- Renforcer la mixité sociale, réduire ainsi les inégalités et favoriser le vivre ensemble
- Développer la transversalité au sein de la structure pour tisser du lien entre tous les secteurs

PROJET PEDAGOGIQUE

LE FONCTIONNEMENT

1/ Ouvertures et horaires de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs du Centre de Fonsala est ouvert tous les Mercredis de l'année scolaire et pendant les vacances scolaires excepté le mois d'Août.

Les accueils possibles sont les suivants :

- Matin : 7h30 à 12h00
- Matin + repas : 7h30 à 13h30
- Repas + après- midi : 11h30 à 18h30
- Après-midi : 13h30 à 18h30
- ½ journée sans repas : 7h30 à 12h00 et/ou 13h30 à 18h30
- Journée complète : 7h30 à 18h30

Arrivée échelonnée le matin :

- De 7h30 à 9h00

Arrivée échelonnée l'après-midi :

- De 13h30 à 14h00

Départ échelonné le matin :

- De 11h30 à 12h00

Départ échelonné l'après-midi :

- De 17h00 à 18h30

Sortie à la journée :

- Des sorties à la journée sont organisées certains mercredis des périodes scolaires et lors des vacances scolaires. Les horaires correspondent à la journée avec repas.

2/ Les repas

Les repas sont fournis par le restaurant municipal de Saint Chamond, en liaison froide à la cantine du groupe scolaire Jacques PREVERT, rue du Berry (quartier de Fonsala).

Le restaurant scolaire essaie de travailler au maximum avec les producteurs du territoire concernant certains aliments comme la viande, les produits laitiers.

Les repas sont réceptionnés par des agents municipaux, et remis à température par leur soin.

Cet espace peut accueillir les enfants âgés de 3 à 11 ans. L'aménagement de la salle et la mise en place des tables est faites en amont suivant les effectifs communiqués.

Le temps de midi est considéré comme un temps d'animation, un temps d'échange entre les animateurs et les enfants. En amont, l'équipe d'animation liste le menu aux enfants afin que ceux-ci n'arrivent pas sur place en ayant aucune connaissance de ce qu'ils vont manger.

Les animateurs mangent avec les enfants et les accompagnent pendant ce moment (aide à se servir, à couper les aliments, desservir la table, encourage à goûter).

Lors des repas, les enfants de tout âge, se servent seuls. Les animateurs sont présents pour consolider leur acquis et les accompagner dans les gestes du quotidien afin que l'enfant gagne en autonomie.

De plus, à chaque fin de repas, le groupe d'enfant aide au rangement des tables : vider son assiette, empiler les verres, les assiettes ...

Lors des sorties à la journée, le restaurant municipal confectionne des piques niques aux enfants. Il travaille en collaboration avec une boulangerie de la commune pour les pains à burger / panini.

3/ Activités

Afin de préparer au mieux les activités suivant les besoins et les envies des enfants, les animateurs se réfèrent au bilan quotidien des enfants. En effet, à chaque fin de journée les enfants exposent leur point de vue afin d'exprimer leur ressenti de la journée sur ce qu'ils ont aimé et n'ont pas aimé tout en argumentant. De plus ce moment, permet aussi à l'enfant de soumettre ces idées pour les fois prochaines. Ces échanges permettent aux animateurs d'orienter leurs activités suivant leur public.

Des réunions d'équipe sont organisées afin de former l'équipe d'animation sur le développement de l'enfant et de préparer le programme d'activité.

Concernant les mercredis matins, une thématique est abordée sur chaque période scolaire (pendant environ 6 semaines). Les animateurs se forment, se documentent et des prestataires peuvent intervenir afin de compléter les projets afin que ceux-ci soient au plus complet possible.

Toujours dans un souci d'apporter du contenu et du savoir-faire, savoir-être aux enfants, nous essayons de soumettre des projets sur des thématiques diverses et variées, tant culturelles que sportives, scientifiques ... afin de satisfaire les goûts de chacun mais aussi de les ouvrir à des activités nouvelles.

4/ Sorties

Des sorties sont organisées afin de finaliser, concrétiser un projet ou une activité. Les sorties sont adaptées aux tranches d'âge, et permettent aux enfants de passer un bon moment avec leur groupe et de partager une expérience commune.

Afin d'organiser les sorties, l'accueil de loisirs fait appel à une société de bus pour transporter les enfants toujours dans le respect du taux d'encadrement.

5/ Camps été

Afin de répondre aux objectifs éducatifs de la structure : *renforcer la mixité sociale, réduire ainsi les inégalités et favoriser le vivre ensemble*, des camps sont organisés pour les 6/11 ans sur la période estivale.

Les dates de ceux-ci seront disponibles dès réceptions de la programmation de l'été.

5.1 Les 6/11 ans

Les camps sont organisés dans le respect du rythme de l'enfant, et les couchages ne sont pas mixtes. Le lieu d'accueil est agréé DDCS (direction départementale de la cohésion sociale) et possède également un agrément PMI (protection maternelle et infantile).

Le premier jour le pique-nique et le goûter sont tirés du sac, ensuite les repas sont fournis par un prestataire (lieu d'hébergement ou restaurateur à proximité).

Des camps à la semaine sont organisés pour les plus de 6 ans. Les thématiques des camps varient chaque année. L'accueil de loisirs essaie de varier l'offre afin de satisfaire tous les publics.

Afin d'encadrer le camp convenablement, un directeur de séjour sera sur place, accompagné d'animateur. Le but du camp est de proposer aux enfants de passer un séjour inoubliable, de découvrir de nouvelles activités, de nouvelles expériences...

6/ Partenariat

6.1 La ludothèque

Afin d'apporter du contenu aux activités mais aussi des moments de loisirs et de détente aux enfants, des demies-journées peuvent être proposées aux enfants à la ludothèque de Saint Chamond.

Ce lieu est propice aux découvertes et aux échanges entre pairs.

De plus, à chaque période de vacances scolaires mais également les mercredis, l'accueil de loisirs emprunte des jeux. Ceci permet de faire découvrir à chaque période de nouveaux jeux, mais aussi cela permet de responsabiliser le groupe d'enfants à l'entretien des prêts de jeux (inventaires, soins du matériel ...).

La ludothèque est également un lieu ressource pour l'équipe pédagogique. En effet, lors de grands jeux ou de journée à thème (fête de quartier, fête de fin de séjour ...), nous pouvons nous tourner vers eux afin d'enrichir nos actions.

Un projet est mis en place avec la ludothèque afin de former et sensibiliser l'équipe pédagogique sur le « jeu » : comment jouer avec l'enfant / comment laisser un groupe jouer seul ...

6.2 La médiathèque

Tout comme la ludothèque, la médiathèque est un lieu ressource pour les animateurs. De plus, des emprunts de livres sont fait régulièrement afin de proposer aux enfants des lectures lors des temps calmes, des temps d'accueil. Ils peuvent feuilleter des livres lorsqu'ils en ont l'envie.

Pour l'équipe, il est important d'intégrer dans les temps d'animation cet outil, d'accompagner les enfants à solliciter cet objet, même de manière dérivée, afin de donner l'envie à l'enfant d'ouvrir un livre.

7/ Projets

7.1 Temps adapté

Le temps adapté est mis en place uniquement chez les 3/5 ans. Ce temps permet à l'enfant d'arriver et d'émerger à son rythme. Ce temps se déroule dès l'accueil du matin jusqu'à midi. Les animateurs prévoient différents espaces / coins jeux qui sont identifiés par les enfants. De ce fait, dès que l'enfant arrive, il peut se diriger vers l'espace qui lui convient et jouer tranquillement avec ses camarades et circuler librement dans la pièce pour changer d'atelier. Dans la matinée les animateurs proposent une ou plusieurs activités (suivant la programmation). Les enfants qui le souhaitent peuvent participer à l'activité ou non.

De plus, afin de respecter le rythme de l'enfant, la tranche d'âge des 3-5 ans est séparée pendant les vacances, car les 3 ans n'ont pas le même rythme de vie que les 4-5 ans (ne font plus la sieste), et les enfants sont plus nombreux pendant les vacances scolaires.

Les 3 ans sont donc accueillis dans leur propre salle d'activité et les 4-5 ans ont la leur.

7.5 Temps de participation

Ce temps est mis en place et adaptés aux différentes tranches d'âge. Ce moment est un point fort de nos objectifs pédagogiques. En effet, ce temps est souvent mis en place lors du goûter afin de recueillir la parole de l'enfant. Les animateurs encouragent les enfants à s'exprimer et assumer leur propos sans avoir peur du regard des autres. De cette manière, l'enfant se crée se construit sa propre personnalité. Par ces échanges nous travaillons **l'émancipation de l'enfant**. De plus, grâce à cette méthode, les animateurs prennent en compte le ressenti du groupe, ce qui leur permet de remettre en question leur technique d'animation, mais aussi de recueillir les envies des enfants pour les prochaines fois afin d'être au plus près de leur demande.

8/ ASPECT PEDAGOGIQUE

8.1 Tranche d'âge

- les 3/5 ans

L'accueil de loisirs accueille les enfants à partir de 3 ans révolu.

Une salle est destinée à la petite enfance (3ans), avec du matériel adapté à leur taille : sanitaires, mobiliers ... Cette espace se trouve dans les locaux du Centre Social au rez de jardin.

Les 4-5 ans ont leur salle d'activité, avec du matériel adapté également.

Lors du matin, un animateur accueille les enfants et les familles devant la salle d'activité, ce moment est important car l'animateur note les présences, échange avec les parents, les autres animateurs jouent et sont présent dans la salle avec les enfants.

Afin de débiter la journée correctement, l'animateur chargé de l'accueil prépare la salle d'activité pour l'arrivée des enfants. Il prépare **le temps adapté** en disposant les « coins » jeux afin que dès l'arrivée des familles, l'enfant puisse s'orienter vers l'atelier de son choix et **s'approprier l'espace à sa guise**.

Le fonctionnement de la journée des 3 ans est adapté à leur rythme.

Le temps adapté dure de 7h30 à 11h30. Une ou plusieurs activités sont proposées aux enfants pendant le matin pour ceux qu'ils le souhaitent. Rien ne leur est imposé, ils évoluent à leurs rythmes.

Avant le repas, un temps est dédié pour échanger sur le menu. En procédant ainsi, les animateurs suscitent la curiosité de l'enfant pour goûter les plats du restaurant scolaire.

Une fois le repas terminé, les enfants partent pour un moment de sieste.

Les 4-5 ans restent dans leur salle pour effectuer un temps calme avant la reprise des activités de l'après-midi.

Lors du goûter, les animateurs instaurent un temps d'échange avec les enfants afin de recueillir le ressenti de la journée. Ce moment permet à l'enfant de s'exprimer et de mettre en avant son opinion et ses idées. Grâce à ce temps, les animateurs peuvent se remettre en question et adapter leurs animations et leur posture professionnelle.

- les 6/7 ans

Au rez de chaussée est accueilli le groupe des 6/7 ans. Une fois l'accueil des familles terminé, les animateurs prennent un temps pour échanger sur le programme d'activité avant de débiter la journée. L'équipe d'animation organise leur journée suivant la programmation faite en amont. Les enfants sont impliqués dans l'organisation dès le début de l'atelier jusqu'à la fin (aide à la préparation, aide au rangement, entraide entre pairs ...).

Chaque temps de la journée proposé au groupe est réfléchi à ce que l'enfant en ressort grandit grâce à son investissement et à sa participation. Les enfants sont **acteurs** de leur journée dès l'instant où ils entrent dans les locaux du centre social.

L'équipe est présente pour accompagner l'enfant dans son développement psychique, physique mais aussi personnel.

Tout comme les 4/5 ans, les 6/7 ans bénéficient d'un temps calme après le repas. Ce temps permet à l'enfant de se recentrer sur lui-même, de profiter de l'instant présent et de se reposer le temps d'un instant afin de renforcer son attention. Ce moment est très important pour toutes les tranches d'âge. Les activités de l'après-midi débutent une fois tous les enfants arrivés jusqu'à 16h. Un goûter est proposé par la structure. Lors de ce temps, les animateurs en profitent pour échanger, faire un bilan avec le groupe sur les activités de la journée. **Le temps de « participation »** est important dans le développement de l'enfant. C'est un temps où l'enfant peut s'exprimer librement sur son ressenti et ses envies.

- les 8/11 ans

Les mercredis le groupe des 8/11 ans est mélangé avec les 6/7 ans au sein du centre social de Fonsala. Lors des vacances scolaires, le groupe se détache puisque les effectifs sont importants. L'accueil se fait jusqu'à 8h30 dans la salle des 6/7 ans, ensuite le groupe se déplace à l'Encrier (salle du haut). Leur journée se déroule comme celle des 6/7 ans. Les activités proposées sont adaptées à leur âge, à leur développement mais surtout à leurs besoins et leurs envies.

Pour toute les tranches d'âges, un temps de garderie est mis en place de 17h45 à 18h30, dans la salle des 6-7 ans. 3 animateurs restent avec les enfants encore présent, un animateur s'occupe du départ de l'enfant, échange avec les parents en expliquant la journée de l'enfant et répond aux questions des parents, les autres animateurs sont présents et jouent avec les enfants.

Pendant ce temps de garderie, les autres animateurs rangent leur salle d'activité, font le bilan de la journée et préparent leur activité du lendemain.

8.2 Enfant en situation de handicap

Tout comme le stipule la loi du 11/02/2005, les accueils collectifs de mineurs accueillent tous les enfants.

Pour cela, l'accueil de loisirs du Centre Social de Fonsala adapte l'accueil à l'enfant suivant sa particularité :

1/ L'ACCUEIL DES PARENTS

Inscription administrative

Il est important de prévoir une rencontre avec la famille et le responsable du secteur pour faire l'inscription de l'enfant, décrire le fonctionnement du service et recueillir les informations qui permettent de mieux connaître l'enfant.

La secrétaire d'accueil qui est le premier contact avec les familles est également sensibilisé aux modalités d'accueil.

2/ ADAPTATION

Une période d'adaptation sera fixée avec les parents en prenant en compte leurs attentes et les possibilités d'accueil de la structure. Celle-ci ne sera pas systématique, mais adaptés aux besoins de l'enfant.

3/ L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET LA LIAISON AVEC LES AUTRES ENFANTS

Les parents ont la possibilité d'accompagner leur enfant dans le groupe et leur permettre de répondre éventuellement aux questions des autres enfants.

Tout est mis en œuvre pour accueillir au mieux l'enfant et adapter sa venue dans la structure (aménagement locaux, accueil du groupe/ de l'équipe, outils pédagogiques ...).

8.3 L'équipe pédagogique

L'équipe d'animation est composée de :

- Un directeur du centre social
- Une responsable du secteur enfant
- Des animateurs titulaires du BAFA – CAP PE – Equivalence BAFA
- Des animateurs stagiaires BAFA
- Des animateurs non diplômés dans l'objectif de s'inscrire dans une démarche BAFA
- Des animateurs en stage de professionnalisation (Bac pro service à la personne, BTS ESF).

L'animateur doit :

- Animer des groupes d'enfants
- Faire preuve de dynamisme
- Aménager les espaces afin de créer un cadre de loisirs
- Montrer et communiquer de l'enthousiasme pour les activités, les découvertes éducatives
- Ecouter l'enfant
- Jouer avec les enfants
- Assurer leur sécurité physique, affective et morale
- Reconnaître les besoins et les capacités de l'enfant
- S'adapter à leurs besoins et à leurs envies

- Adapter son niveau de langage aux âges des enfants. Utiliser un langage correct, non familier, respectueux et avenant
- Appréhender leurs capacités motrices et intellectuelles
- Faire vivre le projet pédagogique et le faire évoluer
- Participer à la mise en place des projets conduits par l'équipe pédagogique sur l'année
- Mettre en place des activités ludiques, physiques, sportives, culturelles, culinaires, scientifiques
- Travailler en équipe (communiquer, échanger, s'entraider, s'écouter, se compléter, partager)
- Réserver un accueil ouvert aux parents
- Se former

L'équipe d'animation est aussi accompagnée par :

- Le personnel d'accueil du centre social
- Le personnel de service de la municipalité

8.4 Objectifs pédagogiques

Cf page 9

RENDRE L'ENFANT ACTEUR DE SES LOISIRS

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Evaluation
Aiguiser l'esprit critique	<p>Permettre à l'enfant de s'exprimer sur son ressenti de la journée</p> <p>Accompagner l'enfant à penser par lui-même et accentuer son auto-critique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Combien d'enfants prennent la parole lors des bilans ? - Est-ce que les propos des enfants sont constructifs ? - Est-ce que l'équipe prend en compte les retours des différents groupes ?
Être force de proposition	<p>Développer des activités suivant les besoins des enfants et suivant leurs envies</p> <p>Permettre à l'enfant de choisir ses activités ou d'en proposer</p> <p>Développer les envies des enfants sous forme de projet</p> <p>Donner plus d'impact aux mots de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Combien d'enfants sont force de proposition ? - Les propositions des enfants sont-elles cohérentes, réalisables ? - Combien de projet ont eu lieu ? - Quel a été la nature du projet ? - L'enfant a-t-il pu choisir ses activités ? - Les activités ont-elles été adaptées à la tranche d'âge ?
Prendre tout sa place dans la structure	<p>Favoriser l'autonomie de l'enfant en lui attribuant des responsabilités pour contribuer au bon fonctionnement de la structure</p> <p>Permettre à l'enfant de s'approprier les lieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que les enfants ont rempli leur rôle ? - Est-ce que les enfants ont compris le sens de leur rôle ? - Les enfants se sentent-ils bien au sein du CS ?
Faciliter l'accueil des parents et créer du lien avec eux	<p>Orienter les parents et les enfants vers leur salle respective</p> <p>Permettre aux parents de rencontrer l'équipe d'animation</p> <p>Informers les parents sur le fonctionnement et l'intérêt de l'accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents font-ils des retours sur l'accueil ? - Posent-ils des questions ? - Y a-t-il des échanges avec l'équipe pédagogique ? - Les parents sont-ils identifiés par l'équipe ?

